

Chambre des Communes

J'invite le gouvernement à chercher en permanence non seulement à vérifier si les lois sont encore applicables et par conséquent utiles, mais aussi à examiner le texte des lois en vue de trouver de nouvelles expressions, de nouvelles manières de dire ce que nous voulons dire, afin que ceux qui seront directement touchés par les lois que nous adoptons puissent les lire et les comprendre sans avoir besoin de dépenser des sommes considérables pour consulter des avocats. Il est fort possible que les gens aient besoin des conseils d'un avocat de toutes façons, mais au moins ils pourraient peut-être comprendre à quel sujet ils demandent conseil, ce qui n'est même pas le cas actuellement.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, le comité a fait du bon travail. Mais il reste beaucoup à faire. Il est évident que chacun d'entre nous a le devoir de dénicher les centaines de lois qui existent encore bien qu'elles n'aient plus aucune raison d'être, mais il est également important que la Chambre des communes s'efforce en permanence de veiller à ce que les nouvelles mesures législatives non seulement jouent le rôle que nous leur attribuons, mais aussi qu'elles le fassent de manière à inspirer la plus grande confiance possible à ceux qui sont appelés à se servir de ces instruments législatifs. Je ne crois pas que nous ayons réussi sur ce plan.

Je ne tiens pas à m'embarquer dans une discussion sectaire sur les mérites relatifs du gouvernement. Je crois que le gouvernement comprend maintenant que je n'approuve pas beaucoup de ses initiatives. Peu importe que le gouvernement soit libéral ou conservateur, voire à un certain moment néo-démocrate—c'est peut-être difficile à imaginer—il faut se mettre à songer à la façon dont nous rédigeons nos lois.

Pour ma part, ayant passé 16 années de ma vie à travailler avec elles, je crois qu'en essayant de les comprendre, on essaie de comprendre l'impossible. Nous ne rendons service à personne en rédigeant les lois comme nous le faisons actuellement. De toute façon, ce projet de loi doit être adopté en toute hâte. Nous devrions passer à d'autres projets de loi qui sont importants pour l'avenir.

Le président suppléant (M. Blaker): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

Le président suppléant (M. Blaker): Sauf erreur, les députés se sont peut-être mis d'accord pour lever la séance jusqu'à 11 heures demain matin. Je n'ai pas reçu de message officiel à ce sujet.

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Blaker): On dirait que c'est d'accord.

Je vois que le secrétaire parlementaire veut invoquer le Règlement.

M. Lang: Juste une précision, monsieur le Président. Dois-je en déduire que le projet de loi est adopté à l'étape de la troisième lecture?

Le président suppléant (M. Blaker): C'est exact, le projet de loi est adopté à l'étape de la troisième lecture.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES**HOMMAGE À L'HONORABLE ELMER MACKAY**

Le président suppléant (M. Blaker): Sauf erreur, un dîner est tenu ce soir en l'honneur de l'ancien député de Central Nova. En tant que son collègue, et j'espère que les députés de tous les partis se joindront à moi, je crois que nous pourrions lui envoyer nos compliments à ce dîner. Si vous me permettez d'y ajouter une note personnelle, je crois que le député Elmer MacKay a non seulement bien servi sa circonscription, mais qu'il a bien servi son pays dans la meilleure tradition parlementaire.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Blaker): Dans ce cas, que le hansard signale que les députés sont d'accord sur ce point.

En conséquence, en conformité de l'ordre adopté aujourd'hui, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain matin.

(A 20 h 07, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)